

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 21

Artikel: A la porte du tunnel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A la porte du tunnel.

La Suisse — particulièrement la Suisse occidentale — et l'Italie célébreront, la semaine prochaine, par de brillantes fêtes, l'ouverture de la ligne du Simplon.

Le percement du tunnel est le couronnement d'une entreprise grandiose et importante, de laquelle nous avons d'autant plus sujet de nous réjouir que c'est péniblement et par petites étapes qu'elle vint à chef. Le canton de Vaud peut, à juste titre, revendiquer une grande part dans le succès final ; il y est allé largement de ses efforts et de ses deniers. Et voilà pourquoi, aujourd'hui, il récrimine, lorsqu'on voudrait qu'il n'eût joué, en cette affaire, que le rôle de maître Raton. Ah ! non. Mais, passons.

Le premier construit des différents tronçons de la ligne du Simplon, fut celui de Villeneuve-Bex, ouvert le 10 juin 1857. Le 14 juillet 1859, on livrait à l'exploitation le tronçon St-Maurice-Martigny, fraction de la ligne reliant cette dernière ville au Bouveret. Le Martigny-Sion suivait, le 10 mai 1860 ; puis le 1^{er} novembre de la même année le Bex-St-Maurice. Le tronçon de Lausanne-Villeneuve fut ouvert le 2 avril 1861 ; le Sion-Sierre, le 15 octobre 1868 ; le Sierre-Louèche, le 1^{er} juin 1877 ; le Louèche-Brigue, le 1^{er} juillet 1878. Il ne restait donc plus qu'à percer le tunnel. C'est fait et, le 1^{er} juin, les trains ordinaires y circuleront.

Voici maintenant les dates d'ouverture des différents tronçons de la ligne de Lausanne-Vallorbe, continuation du côté de la France de la grande voie internationale du Simplon. Busigny-Cossonay, 7 mai 1855 ; Renens-Bussigny, 1^{er} juillet 1855 ; Lausanne-Renens, 5 mai 1856 ; Cossonay-Vallorbe, 1^{er} juillet 1870 ; Vallorbe-frontière suisse, 1^{er} juillet 1875.

* Il fallut donc près de cinquante et un ans pour établir la ligne de Vallorbe au Simplon. Un demi-siècle.

En attendant les récits détaillés que nous donneront les journaux quotidiens des fêtes qui se préparent, rappelons, en quelques mots, l'inauguration des deux tronçons Sierre-Louèche et Louèche-Brigue, à laquelle le *Conteur* avait été aimablement convié ». Cette fois-ci, on le laisse sans façon à la maison, le petit *Conteur*. Il ne passera pas le tunnel. La fête n'est que pour les toutes grandes personnes. Peut-être que ses grands frères, en rentrant au logis lui rapporteront, à titre de compensation, quelque gentil souvenir, ou tout au moins, un gâteau de Milan.

De Lausanne à Louèche.

C'est le jeudi 17 mai 1877, que fut inauguré le tronçon Sierre-Louèche.

« La course qui a été excessivement gaie et variée, écrivait alors L. Monnet, s'est faite en bateau d'Ouchy au Bouveret. Du Bouveret à Louèche, le parcours de la ligne du Simplon, qui met constamment le voyageur en face des grands tableaux de la nature, n'est pas moins attrayant que la course sur le lac.

» A Sion, l'arrivée du train est saluée par une excellente fanfare. Mgr l'évêque et les premiers magistrats du Valais attendent sur le quai, échangeant quelques poignées de mains et montent en wagon.

» Le soleil darde des rayons ardents et chauffe impitoyablement la toiture de nos cages roulantes. A Sierre, dix minutes d'arrêt et une chope de moelleuse bière du Valais.

» Voici Louèche. Les autorités sont groupées au bord de la voie. Les invités se rangent à l'ombre le long des wagons et une chaleureuse allocution leur est adressée par M. le Président de la commune. Près de lui est une table chargée de bouteilles ; les rayons du soleil se jouent au travers du liquide doré. Monseigneur boit une gorgée ; quelques notabilités en boivent deux. C'est l'affaire d'un instant.

» Tout le monde fait quelques pas et l'on arrive dans un endroit où la tranchée s'élargit. Une gracieuse tribune, décorée de verdure, y a été préparée. Monseigneur revêt le costume de grande cérémonie et adresse à l'assistance recueillie, quelques paroles empreintes d'un fonds de sincérité et de franchise. Puis, coiffé de la mitre et la crosse en main, l'évêque invoque la bénédiction du ciel sur la nouvelle voie, pendant que la fanfare, un peu à l'écart, fait entendre les accents d'une douce mélodie.

» De là, on se rend à la cantine, décorée avec beaucoup de goût. Le couvert est mis. Monseigneur prend la place d'honneur entre M. Boiceau, président du Conseil d'Etat Vaudois, et M. Barmann, ancien ministre de la Confédération suisse, à Paris.

» Vous transcrirai-je maintenant tous les toasts, tous les discours, toutes les excellentes idées émises durant le banquet ? La chose n'est pas nécessaire. Vous savez tous, chers lecteurs, ce qui se passe dans ces fêtes de famille où président la fraternité et l'attachement à la commune patrie ».

De Lausanne à Brigue.

Un peu plus d'un an après l'inauguration du tronçon Sierre-Louèche, un bateau spécial partait un dimanche matin d'Ouchy, emmenant au Bouveret actionnaires et invités. C'était le 16 juin 1878. On inaugurerait le Louèche-Brigue.

« L'arrivée à Brigue présentait un coup d'œil fort original. Là, notre train, d'une longueur immense, le long duquel causaient avec animation les centaines de personnes qui venaient d'en descendre ; plus loin, une gracieuse chaire de verdure, préparée pour Monseigneur l'évêque, et, tout auprès, la cantine, décorée avec beaucoup de goût par M. l'architecte Wirz. A droite et à gauche, des sommités imposantes, de verts pâturages, puis au fond du tableau, la montagne du Simplon, vers laquelle chacun jetait un regard interrogateur : « Quand verrons-nous la locomotive pénétrer, victorieuse, dans les profondeurs de ce colosse ?... »

» De toutes les maisons, de tous les hameaux, de toutes les vallées latérales, les populations venaient se joindre à cette fête si nouvelle, si étrange pour elles.

» Nos Vaudois paraissaient faire d'intéressantes remarques sur la simplicité de mœurs des habitants de ces contrées, dont le costume n'a guère changé depuis un siècle. On ne peut s'empêcher de penser qu'entre les grands intérêts internationaux qui se lient à l'achèvement du chemin de fer du Simplon à travers les Alpes, celui-ci changera peut-être complètement l'aspect de ce pays, en y apportant la vie, le mouvement et tous les progrès qui naissent nécessairement sur le passage des grandes voies de communications entre les peuples. »

Eh bien, aujourd'hui, c'est fait ; « la locomotive pénètre, victorieuse, dans les profondeurs du colosse » ; la grande voie internationale du Simplon est ouverte. Puisse-t-elle réaliser toutes les espérances qu'elle a fait naître, de prospérité économique et surtout de fraternité plus intime entre les peuples !

Piano, con amore. — Un jeune professeur donnait des leçons de piano à une jeune fille. La mère de celle-ci assistait aux leçons et ne quittait une minute la chambre. Tout se passait le plus correctement du monde.

Un beau jour, le jeune professeur demande la main de la jeune fille.

— Mais, objectent les parents, ahuris, notre fille, monsieur, ne peut vous aimer.

— Pardon ; je suis certain qu'elle n'épousera que moi.

Jamais aucune conversation n'avait été échangée entre les jeunes gens ; ils ne s'étaient jamais rencontrés ailleurs qu'aux leçons. Mais voici. Pendant les leçons, de petits papiers étaient discrètement glissés entre les touches du clavier. Une correspondance très active s'était ainsi établie.

Bonnes mamans, qui veillez sur le cœur de vos filles, dès que le professeur de piano est parti, allez visiter les touches du clavier.

Le toast du député Raillard.

Le Grand Conseil du canton de Vaud a voté, comme on le sait, quatre millions pour le percement du Simplon. Il ne sera cependant pas invité aux fêtes de l'ouverture de la ligne. En guise de compensation, on le conduira *in corpore* à l'Exposition de Milan. Il nous semble que nos députés préféreront cette partie-là aux bécassines et aux perdreaux truffés qu'on leur eût servis au palais de Rumine. Ils n'auront pas à endosser le frac et pourront donner cours plus librement à leur joie et à leur verve. Mais les convives du royal banquet, du 28 mai, à Lausanne, seront privés du toast que l'éloquent député Raillard du cercle de Louve-et-Flon se proposait de prononcer après la « partie officielle ». Ce toast, il l'avait préparé depuis un mois. Par égard pour la santé de l'honorable M. Raillard, nous le publions ici, car on sait que rien n'est plus malsain pour un orateur qu'un discours rentré.

Messieurs,

Ce jour, *Cand* dites-vous ? est un *Bonjour* ; il nous remplit tous de *Félice*-ité. Pendant un demi-siècle, l'affaire du Simplon était allée *Cossy*

